

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 157/2020

Objet : Modification d'un
représentant au Syndicat
Mixte d'Aménagement de
la Vallée de la Durance
(SMAVD)

L'an deux mil vingt, dix-neuf novembre,

Le Conseil de Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 13 novembre 2020.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUVET Eric, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, SALZE Annie, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FÉLICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la commune de BARBENTANE : BLANC Michel (absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne).

Pour la Commune de CHATEAURENARD : DARASSE Adelaïde (absente ayant donné pouvoir à ANZALONE Marie-Laurence), LUCIANI-RIPETTI Marina (absente ayant donné pouvoir à SALZE Annie), AMIEL Cyril (absent ayant donné à pouvoir à MARTIN Pierre-Hubert).

Pour la Commune de ROGNONAS : ALIZARD Dominique (absent ayant donné pouvoir à PICARDA Yves).

M. le Vice-président délégué à la GEMAPI expose que par délibération en date du 23 juillet 2020, la communauté d'agglomération a désigné les représentants communautaires au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) pour lequel Terre de Provence dispose de huit représentants titulaires et de huit représentants suppléants

A la demande de la commune de Rognonas, il est proposé de remplacer M. Florent Mille, représentant suppléant.

Il convient donc que le conseil communautaire procède à cette désignation d'un n suppléant.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire désigne M. Dominique ALIZARD représentant titulaire

Après avoir pris connaissance de ces éléments, le conseil communautaire désigne M. Dominique ALIZARD représentant suppléant de Terre de Provence au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) à la place de M. Florent MILLE.

Les représentants de Terre de Provence au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Communes	Titulaires	Suppléants
Barbentane	Jean-Christophe DAUDET	Jean-Marc BALDI
Cabannes	Christian ONTIVEROS	Gilles MOURGUES
Châteaurenard	Marie-Laurence ANZALONE	Jean-Pierre SEISSON
Noves	Louis-Pierre FABRE	Monia LILAMAND
Orgon	Jean-Louis DEVOUX	Remy BOUCHET
Plan d'Orgon	Serge CURNIER	Dominique INNOCENTI
Rognonas	Yves PICARDA	Dominique ALIZARD
Saint-Andiol	Jean-Luc PERIN	Catherine BOUSSAC

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 19 novembre 2020,

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD



Corinne Chabaud